



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz
CONSEIL COMMUNAL

Le 1er décembre 2015

Préavis N° 15/2015 concernant le budget
2016 de la Communauté intercommunale
d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du
30 novembre 2015 présidée par Monsieur Daniel Berner, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 15/2015,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité moins 1 abstention, les conclusions du préavis municipal, à
savoir :

- D'adopter le budget 2016 de la Communauté intercommunale d'équipement du Haut-Léman (CIEHL).

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 30 novembre 2015.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président  La secrétaire 
Daniel Berner  Tommasina Maurer